

«Si la vie est éphémère, le fait d'avoir vécu une vie éphémère est un fait éternel (...)

Du moment que quelqu'un est né, a vécu, il en restera toujours quelque chose même si on ne peut dire quoi (...)

Ce qui a été ne peut pas ne pas avoir été »

Vladimir Jankelevitch

Cette plaquette a été réalisée par :



CHRU de Lille
59037 LILLE Cédex
03 20 44 69 52



LMCU
1 rue du Ballon, BP 749
59034 LILLE Cédex



Nos Tout-Petits
59037 LILLE Cédex
03 20 44 53 62
nostoutpetits@free.fr
nostoutpetits.org

LA CREMATION DES TOUT-PETITS



Stèle dédiée à nos tout-petits

Vous êtes confrontés à la mort d'un enfant pour lequel il n'a pas été organisé de funérailles.

Les explications qui suivent concernent les différentes étapes du devenir du corps de cet enfant.

Les corps des tout-petits déposés dans la chambre mortuaire de l'établissement de soins sont placés collectivement le jour de la crémation dans des contenants réglementaires. Ils sont acheminés jusqu'au crématorium communautaire (généralement celui d'Herlies) dans des véhicules agréés.

A tout moment, le corps de l'enfant sera considéré avec respect et dignité.

La crémation se déroule, conformément à la législation en vigueur, en dehors des heures d'ouverture au public.

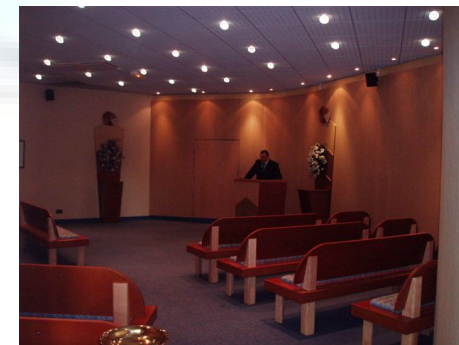
Les cendres recueillies⁽¹⁾ sont ensuite déposées dans le puits du souvenir situé à proximité de l'espace de recueillement dédié aux tout-petits.

Une cérémonie, à laquelle les familles sont conviées, peut être organisée au crématorium ce jour-là, en fin d'après-midi, par l'association « Nos Tout-Petits ».

A l'issue de ce moment de recueillement, les familles qui le souhaitent peuvent aller déposer des fleurs naturelles⁽²⁾ coupées au pied de la stèle, dans le respect du règlement intérieur de l'établissement.

En collaboration avec des associations d'accompagnement ou touchant le domaine funéraire, Lille Métropole Communauté Urbaine organise annuellement une cérémonie du souvenir pour les personnes dont les corps ont fait l'objet d'une crémation dans l'année.

L'après-midi, le personnel des crématoriums organise une visite de l'établissement.



La salle de cérémonie

(1) La crémation d'un tout-petit ne produit pas de cendres humaines, leurs os n'étant pas minéralisés.

(2) A l'exclusion de tout autre objet ou signe